

# Le « Savoir Rouler En Vélo » au collège

Au matin du 28 septembre, au collège André Maurois de La Saussaye a démarré des sessions destinées à permettre aux enfants d'être autonomes à vélo, en leur proposant l'apprentissage nécessaire. L'ensemble de la formation aboutira à la délivrance de l'attestation SREV, Savoir Rouler En Vélo.

Caroline Favre, la principale du collège, a chargé Sandrine Coci, professeure d'EPS, en collaboration avec deux bénévoles de l'Association de Prévention de la MAIF et l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), d'organiser cet événement pour près de 250 élèves de 6e et 5e. L'UNSS a fourni tout le matériel pédagogique, ainsi que les vélos et les trottinettes.

L'Association de Prévention de la MAIF, qui est agréée auprès de l'Éducation Nationale, est présente dans l'Eure à travers 20 bénévoles. Intégrée dans la délégation interministérielle à la sécurité routière, cette association a pour but de mettre en place des actions pour la prévention des risques, de la maternelle à l'université, au sein des collectivités territoriales ou des milieux associatifs et même auprès des familles et des seniors. Elle a pour champ d'action la sécurité routière et domestique et les risques majeurs.

Un plateau aménagé pour s'entraîner

Le plateau sportif est divisé en deux secteurs, appelé « blocs » : le premier simule une piste routière, avec sa signalisation, ses intersections et priorités. Le second comprend quatre ateliers distincts, où les élèves peuvent s'entraîner au guidage de leur deux-roues, au slalom entre des quilles, au freinage et à l'utilisation des équipements de sécurité pour les vélos et les cyclistes.

Sandrine Coci précise : « **Pour finaliser la formation et obtenir l'attestation, les collégiens devront ensuite suivre la formation de circulation en ville, dispensée le mercredi après-midi.** »

Au cours des trois semaines à venir, pendant les heures d'EPS, les élèves pourront participer aux différents ateliers. Ils auront ainsi la possibilité de se familiariser à plusieurs reprises avec les comportements à acquérir à vélo ou en trottinette.

Rappelons les trois buts du SREV : devenir autonome à vélo, pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique.



Apprendre à slalomer est un gage du maintien de l'équilibre au milieu de la circulation urbaine.

@Le Courrier de l'Eure